

Conseil d'administration du 15 décembre 2014

Commission des moyens du 5 décembre 2014

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DSF

SORTIE DE L'ACTIF D'UN MATERIEL SCIENTIFIQUE

La M.S.H. a été victime d'un vol d'un appareil photo pour imprimante 3D, d'une valeur initiale à l'actif de 47 654 € HT. Une déclaration de vol a été établie le 6 février 2014.

En conséquence il convient d'autoriser sa sortie de l'actif

Ce matériel ayant été financé à 100 % par subventions, cette sortie sera accompagnée de l'apurement des subventions d'investissement correspondantes.

Au vu de ces éléments, la commission des finances s'est prononcée favorablement sur cette sortie d'actif.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide

- De sortir de l'actif de l'université un appareil photo pour imprimante 3D avec 3 objectifs, sous le N° d'immobilisation 7225, au compte 21537, pour une valeur résiduelle au 1^{er} janvier 2014 de 46 648,83 euros.
- D'apurer en conséquence les subventions affectées au financement de ce bien.